

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 11 février 2022

Présents :

Le Maire : MARION Anne-Marie.

Les élus : CHAMBON Marielle, CHARRE Christophe, CROZE Régis, MURILLON Arlette, PITEUX Hubert-Marie, TALLARON Nicolas.

Procuration : De PATTUS Emile à TALLARON Nicolas.
De RIOU Gaëtan à MARION Anne-Marie

Absents : SANIEL Mandy, FAURE Jérôme.

Séance ouverte à 18h.

Ordre du jour :

1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 décembre 2021

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

2- Vote du compte administratif 2021 budget commerce

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

3- Vote du budget 2022 pour le commerce

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

4- Vente d'une coupe de bois sur la parcelle communale n°11.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour.

5-Location logement presbytère.

Eve RASTEL, habitante de la commune de Borée a fait une demande de location pour le logement type F1 inoccupé et non rénové du presbytère. Elle souhaite créer un atelier de poterie. Après discussion, un loyer de 25€ mensuel et 20€ de charges mensuelles sont proposés au vote.

Vote à l'unanimité : 9 voix pour

Divers

6- Escalier du cimetière.

Les travaux devraient commencer au printemps 2022.

7- Logement du presbytère occupé précédemment par Madame Marie Leydier.

Les élus souhaitent prendre le temps de réfléchir à son aménagement afin de le mettre en location gîtes. La demande sur la commune est importante. L'objectif est de créer de l'activité, du mouvement social afin de redynamiser la commune. Les demandes de subvention se feront en fin d'année 2022 avec des travaux qui devraient commencer en 2023.

Fin de la séance à 19h30